

Avis

du Conseil Economique, Social et Environnemental

Technologies et valeurs L'impact sur les jeunes

Auto-saisine n°31/2017

Avis

du Conseil Economique, Social et Environnemental

Technologies et valeurs L'impact sur les jeunes

Conformément à l'article 6 de la loi organique n°128-12 relative à son organisation et à son fonctionnement, Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) s'est autosaisi afin de préparer un rapport sur «Technologies et valeurs: l'impact sur les jeunes». Dans ce cadre, le bureau du Conseil a confié à la commission de la société de la connaissance et de l'information la préparation du présent rapport et de l'avis.

Lors de sa 81^e Session ordinaire tenue le 21 décembre 2017, l'Assemblée Générale du Conseil Economique, Social et Environnemental a adopté à la majorité ce rapport, dont est extrait le présent avis.

Introduction

Les sociétés sont confrontées, aujourd'hui, à un défi civilisationnel et politique sans précédent dans le domaine des technologies numériques. Ces dernières sont en train de révolutionner tous les aspects liés à l'organisation sociale, à la vie et aux valeurs. Evoluant à un rythme effréné, ces technologies sont en phase d'engendrer des mutations économiques, culturelles et politiques. Leur force et leur capacité de propagation et d'expansion sont telles que les décideurs et les acteurs sociaux se trouvent dans l'obligation d'appréhender, d'une manière adéquate, le « nouveau temps politique » et les enjeux que requièrent ces technologies, en matière de culture et de valeurs.

A la lumière de ces mutations, il s'est avéré nécessaire de contribuer au débat collectif autour du thème « technologies et valeurs ». L'objectif est de s'arrêter sur les mutations engendrées par ces technologies. Il s'agit également d'examiner les tendances et les attitudes de certaines catégories sociales, en particulier les jeunes, vis à vis des rôles des technologies numériques dans leur vie, leur travail, leur communication et leur divertissement. En outre, il est question de définir l'impact de ces technologies sur les attitudes et les valeurs qui constituent les fondements du vivre-ensemble tels que la solidarité, la tolérance, la liberté, l'égalité, l'honnêteté, le travail, le pouvoir et le lien social.

C'est ainsi que le Conseil économique, social et environnemental s'est autosaisi de ce sujet en vue de mettre en évidence les changements qui peuvent être induits par l'adoption croissante des technologies numériques en matière de protection des valeurs constituant le socle de notre cohésion sociale.

S'inspirant de la Constitution marocaine de 2011, qui représente un guide particulièrement utile pour les travaux du Conseil sur le sujet, et qui dispose dans son Préambule que « Fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. Il développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté. », ce rapport examine la perception de l'impact de ces technologies sur les liens sociaux et les valeurs en mettant l'accent, particulièrement, sur les jeunes qui sont nés et qui se développent dans le contexte de la révolution technologique. Ces « natifs du numérique » (digital natives) ont pleinement adopté les outils numériques dans tous les aspects de leur existence, que ce soit sur le plan cognitif, émotionnel, social ou culturel (divertissement et apprentissage). L'utilisation de ces technologies est donc intimement liée à l'édifice social et à son socle de valeurs identitaires et culturelles.

Principaux constats de l'enquête

En l'absence d'études approfondies au Maroc sur l'interaction entre valeurs et technologies de l'information et de la communication, il est apparu judicieux de réaliser une enquête de terrain qualitative dont l'objectif est de jeter la lumière sur la portée et la nature de la place qu'occupe désormais le numérique dans la vie personnelle et professionnelle des enquêtés, ainsi que son impact sur leur perception et leurs attitudes par rapport à des valeurs majeures telles que l'identité, la tolérance, la sincérité, le travail et le rapport à l'autre.

L'enquête a permis de dégager quatre enseignements majeurs :

1. Au niveau de l'usage, les aspects positifs dominent avec près des trois quarts des enquêtés qui déclarent que Internet est très important ou important pour leur travail ou leurs études (avec 62% qui considèrent la recherche d'informations très importante) et un peu plus de la moitié qui estiment qu'Internet contribue au renforcement des liens familiaux. Sur les aspects négatifs, l'addiction ne semble pas être une préoccupation majeure avec près de 20% des enquêtés prêts à se passer définitivement d'Internet. On note néanmoins que plus d'un tiers des enquêtés passent quatre heures par jour ou plus sur Internet. L'impact sur la concentration au travail ou dans les études est considéré comme nul ou faible par la moitié des enquêtés, contre 24,2% qui estiment au contraire qu'il est réel voire important ;
2. Au niveau du comportement des enquêtés, ils considèrent Internet relativement sûr puisqu'ils utilisent à plus des deux tiers leur identité réelle. Les enquêtés estiment que les principales limites qu'ils se fixent sur Internet sont d'ordre religieux puis politique.

La production est relativement faible avec près d'un tiers des enquêtés qui se livre essentiellement au repostage (re-tweet) d'informations. De manière générale, la crédibilité des informations sur Internet est estimée comme moyenne par plus de la moitié des personnes interrogées.

Selon les résultats, si 37,8% des enquêtés estiment qu'Internet engendre peu ou pas de violence, ils sont quand même 29,5% à penser le contraire. Les sites considérés les plus violents sont les sites à caractère pornographique, les réseaux sociaux et les sites des groupes terroristes qui incitent à la haine.

3. Les enquêtés portent un regard positif sur les nouvelles technologies et leur impact sur les conditions de vie et l'emploi. L'accès au savoir reste à leur sens l'apport le plus important là où ils estiment que les dangers potentiels les plus visibles sont l'addiction, la mauvaise influence de certains sites, la mauvaise utilisation des données personnelles ou la destruction des relations familiales et humaines.
4. Au niveau des valeurs, près des trois quarts des enquêtés déclarent être fiers ou très fiers d'appartenir à la nation marocaine. Ils estiment que la marocanité sur Internet se définit essentiellement par l'échange en arabe dialectal marocain (*Darija*), la solidarité avec les autres marocains sur Internet et la défense du Maroc sur les réseaux sociaux. Si la tolérance est une valeur importante, son impact sur Internet est vu de manière très partagée avec 16,7% qui pensent qu'Internet favorise la tolérance contre 11,1% qui pensent le contraire.

Recommandations

A la lumière de ces paramètres et ce référentiel, et sur la base des résultats de l'enquête menée dans le cadre de ce rapport, le conseil appelle à :

- Initier un large débat sur les « technologies et valeurs » en mobilisant tous les acteurs concernés par cette problématique, afin d'élaborer une vision collective sur les défis qu'elle pose à la société marocaine ;
- Effectuer une étude nationale plus exhaustive sur la problématique des « technologies et valeurs » et créer un observatoire national pour le suivi de l'impact des technologies sur les valeurs et la sensibilisation, notamment juridique, aux dangers liés aux nouvelles technologies tels : la désinformation, l'extrémisme, la délinquance, l'addiction, l'atteinte à la vie privée et aux données personnelles, le crime électronique et les préjudices touchant à la santé et l'environnement ;
- Mettre en place une stratégie culturelle et éducative nationale, compatible à l'offre numérique, et créer une dynamique culturelle et éducative moderne, utilisant des moyens innovants et des formes pouvant motiver les jeunes dans le but de garantir une adhésion institutionnelle collective sur tous les plans, législatif, fiscal, organisationnel et matériel.

Pour toutes ces considérations, le Conseil recommande:

1. L'intégration efficace des nouvelles technologies dans le système de l'éducation et de l'enseignement. Développer des méthodes pédagogiques en rupture avec les méthodes traditionnelles en s'appuyant sur les nouveaux outils disponibles ;
2. Appeler les responsables des programmes et curricula à intégrer obligatoirement les valeurs du travail, d'honnêteté, d'égalité, de tolérance, du rejet de l'extrémisme et de la violence ainsi que les différentes valeurs constructives, dans le cadre des engagements et des responsabilités des concepteurs des programmes et contenus scolaires, éviter les contenus contradictoires au sein des matières enseignées. Créer une cohérence dans le système de valeurs à transmettre et renforcer l'enseignement des sciences exactes, des sciences humaines, des lettres et de la philosophie, afin de renforcer l'esprit critique des apprenants ;
3. Renforcer le système éducatif à travers la consolidation des principes d'ouverture et de quête du savoir, la diffusion des valeurs des droits humains, l'acquisition d'une culture générale ouverte sur le monde et la valorisation des capacités des jeunes. Ceci permettra de former un capital humain disposant des compétences de prise d'initiative, d'innovation, de communication et d'interaction avec les cultures et les civilisations ;
4. Renforcer l'usage adéquat des technologies dans les programmes d'enseignement religieux, toutes disciplines confondues, en y inculquant des connaissances susceptibles d'outiller les apprenants pour comprendre les mutations à l'œuvre au Maroc et à l'échelle mondiale et développer l'esprit critique afin de pouvoir distinguer, comparer et juger; et

faire de l'éducation aux valeurs un levier pour alerter et se prémunir des dérapages et des déviations dus à la navigation sur le Web et encourager ce qu'il recèle de contenus positifs ;

5. Veiller à dispenser une formation solide aux acteurs éducatifs - corps enseignant et staff administratif - sur le plan de la connaissance des outils numériques que sur les valeurs, afin qu'ils constituent un modèle pour les jeunes et les étudiants aussi bien au niveau du comportement, du travail que sur le plan du relationnel ;
6. Réhabiliter la place de la culture générale dans les programmes et curricula scolaires et au sein des écoles d'enseignement supérieur technique afin d'acquérir des connaissances renouvelées ; construire la personnalité de l'étudiant sur la base des valeurs de l'ouverture, du travail, de l'honnêteté, de l'engagement et de l'acceptation de l'autre. Cette dynamique est à concrétiser à travers le lancement de programmes culturels, artistiques et sportifs au sein des établissements scolaires et instituts d'enseignement supérieur ;
7. Renforcer les programmes et les actions de la société civile pour la défense des valeurs de la société démocratique et la promotion des droits de l'homme ;
8. Mettre en place des leviers organisationnels, institutionnels et matériels dans l'objectif d'intégrer de façon optimisée les technologies numériques dans la vie culturelle, de s'adapter à la révolution technologique de manière à préserver l'identité nationale et de prévenir contre les valeurs contraires au civisme et à la citoyenneté ;
9. Lutter contre les mauvais usages des technologies numériques tels que les actes de fraude, de harcèlement, de violence ou de fanatisme ; contrer les usages portant atteinte aux valeurs ; sensibiliser les jeunes aux dangers de certains plates-formes sur les réseaux sociaux qui incitent à l'extrémisme violent ou recrutent pour le compte des groupes d'extrémistes ; mettre en garde contre les comportements nuisibles à la santé et à l'environnement ainsi que les risques d'addiction ;
10. Encourager les initiatives d'investissement dans la culture numérique et inciter les jeunes à créer des plateformes et des sites de création dans le domaine des technologies ; revoir les programmes « *Tatwir* », « *Intilaq* » et le « Fonds du Service Universel », en facilitant les procédures et en évaluant l'impact économique, social et culturel ;
11. Lancer des sites Internet thématiques avec des contenus constructifs ou développer et enrichir ceux qui existent pour diffuser des contenus textuels, audiovisuels destinés aux jeunes afin de compléter les connaissances scolaires et universitaires et de renforcer l'esprit critique et les valeurs d'innovation, de communication et la capacité de résoudre les problèmes ;
12. Produire des contenus audiovisuels et artistiques avec des messages alternatifs qui appellent à la tolérance, à la cohabitation, au vivre-ensemble et au respect de l'autre; sensibiliser les usagers à l'importance de passer des approches de conflits à des approches de coopération basées sur la compréhension dans la résolution des problèmes ;

13. Veiller à promouvoir les valeurs d'appartenance nationale, d'attachement aux langues nationales et à la mémoire culturelle collective des marocains, à travers l'exploitation judicieuse des technologies numériques pour documenter et archiver les précieuses richesses de ce patrimoine, ses auteurs, ses symboles et ses arts (théâtre, cinéma, poésie, proverbes). Garantir les conditions de valorisation, de capitalisation et de diffusion de ce patrimoine pour favoriser son utilisation dans les nouvelles pratiques culturelles des jeunes ;
14. Développer un Wikipédia marocain et une plateforme de contenus sur les réseaux sociaux dans les langues nationales pour en faciliter l'accès et diffuser leurs contenus au plus grand nombre de jeunes ;
15. Encourager les initiatives dans les domaines de la formation aux médias numériques afin de combattre les comportements inciviques ou portant atteinte aux valeurs, ou encore lutter contre l'extrémisme violent ; développer des espaces de discussions sur ces thématiques;
16. Mettre en place un dispositif de coordination entre les différents intervenants relevant des autorités publiques, sur le plan régional et national. Ledit dispositif devrait avoir comme mission de valoriser la richesse du patrimoine, de mettre en exergue les valeurs de créativité et de tolérance qu'il recèle et de le transformer, grâce aux énergies et aux capacités des jeunes et des créatifs, en un capital exploitable sur le plan culturel ;
17. Soutenir et encourager les universités et les centres de recherches nationaux pour effectuer des études permettant le développement des capacités du Maroc grâce aux technologies numériques pour répondre à ses besoins vitaux dans tous les domaines et lui garantissant une position avancée parmi les pays en tant qu'acteur technologique et économique.

Conseil Economique, Social et Environnemental

1, angle rues Al Michmich et Addalbout, Secteur 10, Groupe 5
Hay Riad , 10 100 - Rabat - Maroc
Tél. : +212 (0) 538 01 03 00 Fax +212 (0) 538 01 03 50
Email : contact@ces.ma